Un projet expérimental: dispositif d'évaluation et conseil scientifique

Tera est un projet expérimental. Il construit un prototype d'une nouvelle forme d'organisation économique et sociale à un niveau local et vise à démontrer que son modèle économique est viable et porteur de développement économique local et de cohésion sociale, le tout dans le respect des humains et de la nature. Dans ce cadre, un conseil scientifique, et un dispositif d'évaluation du chemin et de la façon dont les objectifs sont atteints - ou pas, serviront trois intentions:

- **Piloter** le projet en permettant son développement, son évolution, son adaptation ;
- **Valoriser et légitimer** sa démarche aux yeux des institutions et des citoyens, et ainsi faciliter le développement d'expériences similaires ;
- **Transférer l'expérience de Tera**, à travers la documentation des méthodes et du déroulement de celle-ci.

Tera est accompagné par ATEMIS, laboratoire d'intervention et de recherche sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC), pour la mise en place de cette démarche.

Quelques documents produits dans le cadre de ce conseil scientifique:

- La note de présentation de l'expérimentation envoyée pour inviter des scientifiques à venir nous accompagner (décembre 2017)
- Le compte-rendu du premier conseil scientifique - janvier 2018.
- Le document préparatoire au 2nd conseil scientifique (janvier 2019)
- Le compte-rendu du 2nd conseil scientifique (janvier 2019)
- Le document préparatoire au 3ème conseil scientifique (février 2020)
- Le compte-rendu du 3ème conseil scientifique (février 2020)
- Le document complet du 4ème conseil scientifique (mars 2022)



Attention, **la partie ci-dessous n'a pas été mise à jour depuis 2018**, elle peut cependant inclure des éléments qui restent intéressants !

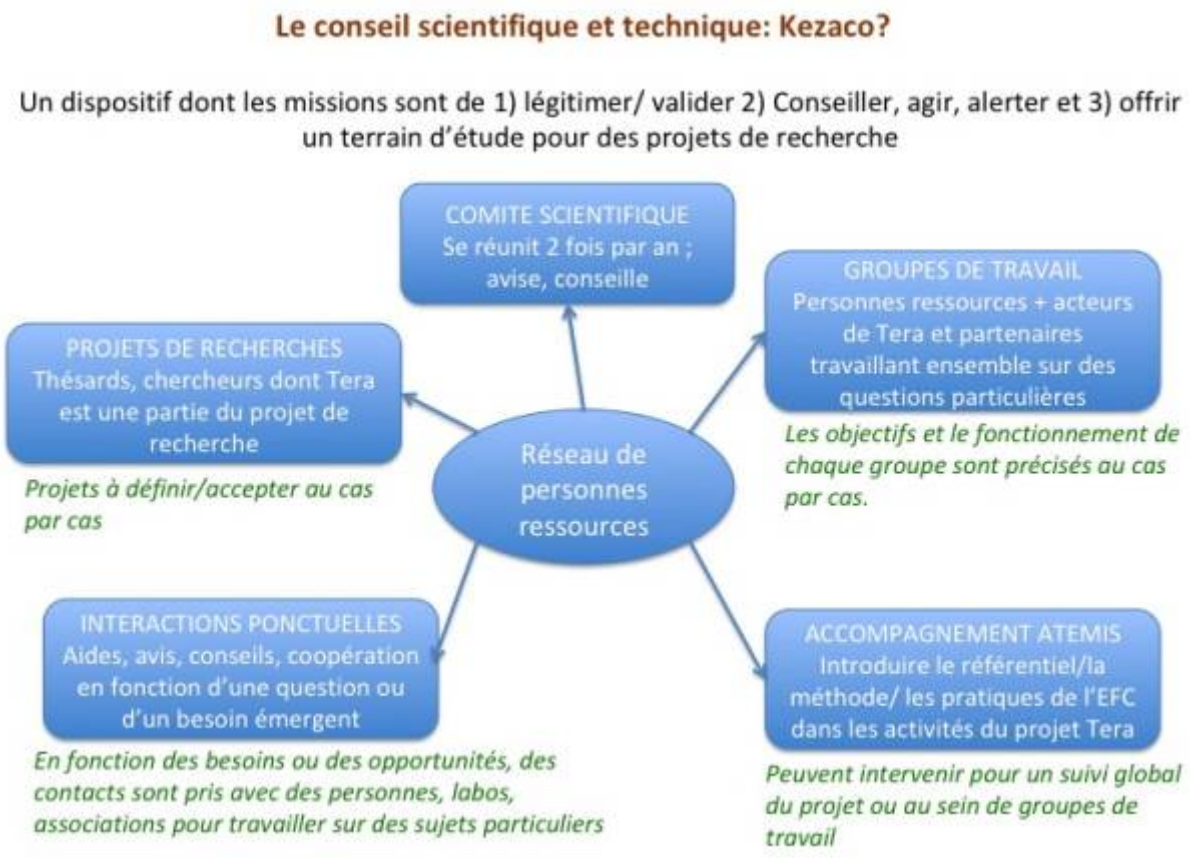
I. Un conseil scientifique et des personnes ressources

A. Raison d'être

Rassembler autour du projet des personnes issues de disciplines différentes qui sont prêtes à contribuer, à faire des apports, à conseiller pour faire en sorte que celui-ci s'enrichisse. Leurs missions sont à la fois de **construire la légitimité** de la démarche de Tera et de la valoriser aux yeux de l'extérieur (institutions, citoyens), d'avoir un **regard extérieur et expert** qui peut conseiller, enrichir, alerter, pour aider à mieux comprendre ce que l'on fait.
Il s'agit aussi d'**ouvrir Tera comme un lieu d'étude** : les scientifiques pourraient y trouver un

espace qui leur permettrait de confronter leurs propres questions.

Un **réseau de personnes ressources** se constitue progressivement: des experts, chercheurs ou non, des représentants de collectivités ou d'autres partenaires, intervenant sur des sujets spécifiques ou apportant leur regard sur le projet global. Elles contribuent au travers de différentes instances ou interventions résumées dans ce schéma et détaillées ci-dessous. Ce réseau et ses activités sont coordonnées par une commission “conseil scientifique” au sein de l'association Tera.

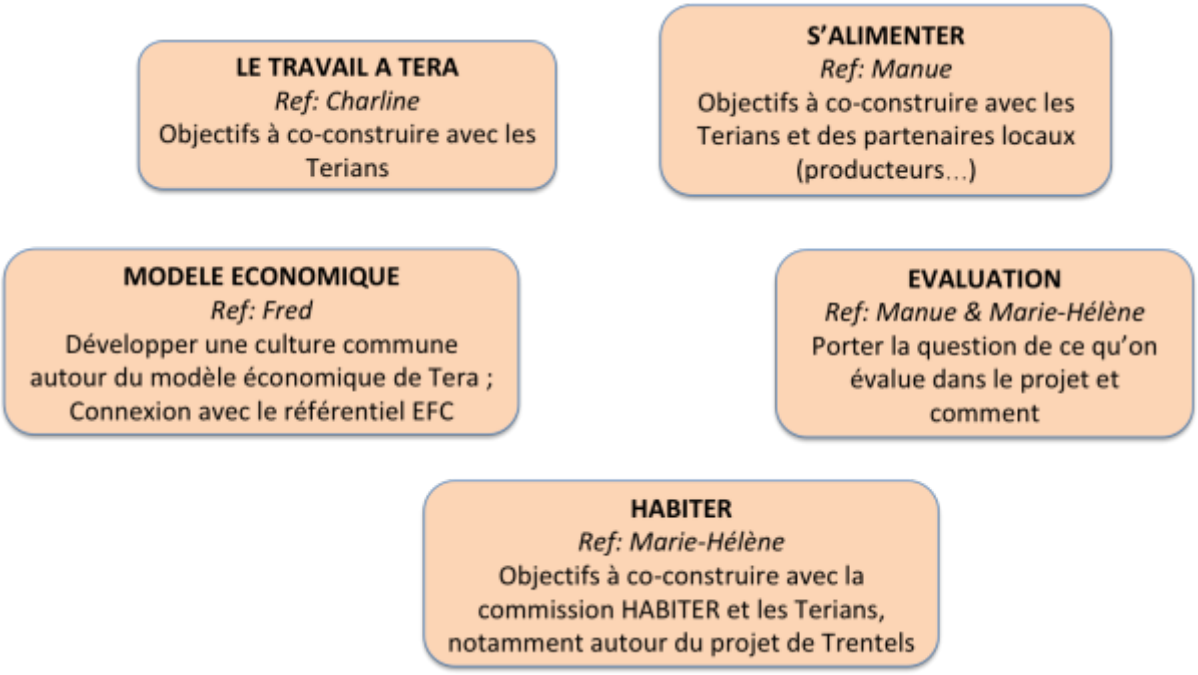


B. Les différents ingrédients qui, ensemble, contribuent à cette raison d'être

1/ **Des comités scientifiques** : Il s'agit de réunions rassemblant une fois par an des personnes ressources représentant des disciplines différentes: philosophie, économie, ergonomie, écologie, agroécologie…, en un nombre restreint afin de favoriser la qualité des échanges.
Tout en gardant leur entrée disciplinaire et leur expertise propre, les personnes invitées, chercheurs ou non, **apportent leur regard sur le projet Tera dans son ensemble**, en tant que projet politique et systémique. Elles écoutent, réagissent, suggèrent, alertent, échangent sur les sujets proposés à l’ordre du jour. L’ordre du jour est alimenté par les avancements du projet Tera et le travail de toutes les autres « briques » du conseil scientifique et technique. Il alterne des réunions en plénières et en petits groupes.

2/ **Des groupes de travail**
Rassemblement autour d’une thématique donnée. Les objectifs sont variables en fonction des thématiques, ainsi que la durée du groupe de travail (résoudre une question ponctuelle ou travailler sur un sujet dans la durée). Ils réunissent des personnes ressources (scientifiques, experts…), des membres de Tera et tout citoyen du territoire (producteurs par exemple) qui peut contribuer à la thématique. Ils font des restitutions lors des comités scientifiques. Cinq groupes de travail sont en

constitution.



3/ **Un accompagnement à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) par le laboratoire ATEMIS**
Historique: la collaboration avec le laboratoire ATEMIS a débuté dans le cadre de l'AMI pour l'Innovation Sociale (Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Nouvelle Aquitaine dont Tera a été lauréat en 2016). Ils nous ont formé au référentiel de l'EFC, nous ont accompagnés dans la mise en place d'un dispositif d'évaluation par le recueil de signaux (voir ci-dessous), et dans la mise en place du conseil scientifique.
La suite de cet accompagnement est en train d'être définie dans le cadre des nouvelles actions en cours de développement (commission Habiter, et groupe de travail s'alimenter notamment)

4/ **Des projets de recherche** : Doctorant ou chercheur qui développe un projet de recherche autour de ou connecté au projet Tera. Les projets ne peuvent se développer sans une co-construction avec le projet Tera.
Exemple: Charline Collard, actuellement en thèse au laboratoire TSM Research (Toulouse School of Management), à l'Université de Toulouse Capitole 1 (UT1). Elle s'intéresse à l'expérience vécue des individus dont le travail est d'accompagner leur organisation dans la transition.

5/ **Autres interactions ou partenariat ponctuels**
Tout échange ponctuel ou durable avec une personne ou un labo ressource, en cas de questions, besoins, échanges de part et d'autres. Par exemple, organiser une rencontre avec un scientifique pour avoir son regard sur un sujet donné, mise en place d'un protocole. Aller faire un séminaire dans un labo, etc…

II. Un dispositif d'évaluation

A. Les trois champs de l'évaluation: que souhaitons-nous évaluer ?

1/ **Evaluation de la façon dont le projet Tera avance vers les objectifs qu'il s'est fixés**
Le projet Tera s'articule autour d'enjeux et d'objectifs et développe des actions en ce sens. Le

premier champ d'évaluation concerne l'effet des actions entreprises et la façon dont elles permettent d'approcher les résultats visés. Autrement dit, il s'agit d'évaluer la façon dont Tera concrétise ses intentions, dont il affecte le territoire (l'espace physique, la communauté) dans ses différentes dimensions (empreinte écologique, vitesse de circulation d'une monnaie citoyenne, importance de la production locale, etc …).

2/ **Evaluation de la coopération**.
Les acteurs du projet Tera portent collectivement les intentions du projet, et ils cherchent à y associer des acteurs du territoire. En interne comme en externe, ils ne sont donc pas isolés: Ils tiennent leurs propres enjeux et sont attentifs aux enjeux des autres. Un second champ de l'évaluation concernera la façon dont les acteurs du projet coopèrent entre eux et avec le territoire. L'engagement de chacun conforte-t-il bien l'engagement des autres ?

3/ **Evaluation de la réflexivité** c'est-à-dire de la façon dont ce travail affecte les acteurs du projet et développe **des ressources immatérielles**
Tous les acteurs du projet sont engagés dans une **dimension de travail**, même s'ils sont bénévoles. L'évaluation du projet Tera devra donc passer par une évaluation du travail et des effets du travail sur les personnes (effets réflexifs). On connaît de nombreux projets dont les acteurs sont sortis épuisés, ce qui révèle, mais après coup, que quelque chose s'est mal passé. Un troisième champ de l'évaluation interrogera donc la façon dont le projet fait ressource pour ses acteurs et donne envie de s'engager: il portera son attention sur les ressources immatérielles (compétences des acteurs, confiance entre eux, pertinence des actions, santé et motivations de chacun …). Par exemple, comment se développent, se renforcent des ressources telles que la confiance entre les acteurs, envers le territoire? En quoi le projet permet le renforcement des compétences, la capacité à développer du bien vivre ensemble ? …

B. Comment évaluer: Dimensions matérielles et immatérielles

La construction du dispositif d'évaluation amène à faire la distinction entre des dimensions matérielles, qui sont*mesurables (ce que l'on peut **quantifier** comme la valeur de la production, l'empreinte écologique…) et des dimensions immatérielles, que l'on ne peut pas mesurer, mais que l'on peut **révéler** (la qualité des relations, la confiance, les cheminements, le sens que l'on donne aux actions…). L'évaluation du projet Tera passera par la mise en place de dispositifs d'évaluation intégrant toutes ces dimensions. L'évaluation sera portée pour une large part par les acteurs du projet eux-mêmes (cf. point 1/ ci-dessous) et pourra faire appel à des experts pour des dimensions nécessitant des dispositifs et des compétences particulières.

1/ **Révéler les dimensions immatérielles** en prêtant attention aux signaux faibles et aux évènements.
Pour cela, les acteurs du projet auront à leur disposition un petit carnet individuel où ils pourront noter les signaux qui les marquent (événements, observations, ressentis…) et la façon dont ces signaux leur parlent du projet:

- que révèlent ils sur la façon dont les intentions du projet sont poursuivies ? (effet des actions entreprises)
- que révèlent ils sur la coopération entre les acteurs du projet ?
- que révèlent ils sur les ressources immatérielles ?

Ces observations seront discutées et analysées collectivement lors de réunions mensuelles de retour d'expérience.

2/ Mettre en place **des protocoles et des outils de mesures** pour les dimensions matérielles (empreinte écologique, relocalisation de la production…)
Ce travail pourra être envisagé avec l'aide d'experts extérieurs, de doctorants, de stagiaires, de visiteurs.

From:
https://wiki.tera.coop/ - **Wiki Tera**

Permanent link:
https://wiki.tera.coop/doku.php?id=tera:experimentation

Last update: **2022/11/30 18:16**